



CONSULTATION DE MAITRISE D'ŒUVRE - PROCEDURE FORMALISEE

Règlement de consultation

Opération: **ROUGE - EHPAD Val de Brutz - Réhabilitation et extension**



1/ Objet du Marché:

La présente consultation concerne la maîtrise d'œuvre pour l'extension et la restructuration de l'EHPAD du Val de Brutz, sur le site sous la forme d'une opération dite « à tiroirs » avec des phases successives de construction nouvelle et de restructuration de l'existant.

La surface utile traitée du projet sera de l'ordre de 1 420 m², compris l'existant et le neuf.

Extension : 26 chambres ;

Intervention sur l'existant : Travaux de mise aux normes du désenfumage et du SSI ; Modification des chambres existantes en vestiaires ; Modification ponctuelle du Pôle médical ; Remplacement d'une chaudière fuel ; Remplacement du groupe électrogène ; Jardin thérapeutique clôturé.

Programme sommaire:

Situation de l'opération: 1 rue de la Fontaine - 44660 ROUGE

Référence cadastrale du foncier: B N°1844

Performance énergétique à atteindre: L'équipe devra également être vigilante à créer un bâti performant, avec un choix énergétique nécessitant peu de frais de maintenance, visant à réduire les charges pour les futurs occupants.

La maîtrise d'ouvrage déléguée est assurée par la société:

ATLANTIQUE HABITATIONS, Société Anonyme d'H.L.M.

Le siège social d'ATLANTIQUE HABITATIONS est à SAINT HERBLAIN, allée Jean Raulo.

Le représentant légal étant Monsieur Jean-Marie BAGUET - Directeur Général.

Le maître d'ouvrage étant: L'Association du Val de Brutz, gestionnaire de l'EHPAD du Val de Brutz à ROUGE

Durée du marché: Le marché de maîtrise d'œuvre débutera à la notification du contrat de maîtrise d'œuvre et s'achèvera au terme de l'année de parfait achèvement des ouvrages.

2/ Contenu de la Mission:

Les entreprises peuvent présenter leur candidature sous forme de groupement. Les groupements retenus seront contraints de revêtir la forme de groupement conjoint avec mandataire solidaire.

Le groupement comprendra un ou des architectes et une équipe de bureaux d'études techniques pluridisciplinaires regroupant à minima les compétences suivantes :

structure, fluides, études thermiques, économie de la construction.

L'architecte membre du groupement, sera désigné comme mandataire, et représentera l'ensemble des membres vis-à-vis de la personne responsable du marché, et coordonnera les prestations des membres du groupement.

Le marché se fera sur la base des missions suivantes: ESQ, AVP, PRO dont DQE, EXE (lots techniques), ACT, VISA (lots architecturaux), DET, AOR.

Seront chiffrés, en option, les missions suivantes : Mission d'ordonnement, pilotage et coordination des travaux (OPC)

Mission SSI

Sauf pour les architectes mandataires d'un groupement, il n'est pas demandé aux bureaux d'études de répondre de manière exclusive dans un seul groupement. Autrement dit un bureau d'études pourra remettre sa candidature avec plusieurs équipes.

3/ Montant estimé des travaux:

Coût prévisionnel de l'opération, comprenant les travaux de construction, de fondations, de viabilisation secondaire, de VRD, d'aménagements paysagers et les éléments de remplacement technique cité dans la définition du programme:

2 400 000,00 €

HT, soit

1 690 € HT/m²SU

4/ Déroulement de la procédure:

Procédure formalisée ayant pour objet de sélectionner 3 candidats invités à remettre une offre, puis de négocier avec eux.

5/ Critères de sélection des candidats

3 candidats seront sélectionnés et le choix de ceux-ci s'effectuera selon les critères suivants :

Critère 1 : Présentation et compétence de l'équipe par rapport à la complexité et l'étendue de la mission à réaliser.

Critère 2 : Expérience de l'équipe (références similaires).

Critère 3 : Méthodologie de travail de l'équipe (efficacité et fiabilité de l'équipe).

6/ Calendrier de la consultation:

La présente consultation relève d'une procédure Formalisée

Date de parution de la publicité: mardi 13 mars 2018

Réception des candidatures jusqu'au: jeudi 12 avril 2018 à 11h30

Ouverture des plis et d'analyse des candidatures: jeudi 12 avril 2018

Commission d'appel d'offres pour la sélection de 3 candidats: lundi 16 avril 2018

Envoi de la lettre d'invitation à remettre une offre pour les candidats retenus: lundi 16 avril 2018

Réunion d'échange éventuelle avec les candidats sélectionnés: vendredi 20 avril 2018

Remise des offres par les candidats et négociation: jeudi 17 mai 2018

Ouverture des plis et d'analyse des offres: vendredi 18 mai 2018

Présentation d'éventuelles offres révisées: vendredi 18 mai 2018

Commission d'appel d'offres pour le choix de l'attributaire: mardi 22 mai 2018

Notification du marché: mercredi 23 mai 2018

Engagement des études: jeudi 24 mai 2018

7/ Documents à disposition des candidats:

Les documents sont disponibles et téléchargeables sur le site internet : www.synapse-ouest.com

Les documents disponibles sont les suivants: Plan de situation du foncier

La fiche programme

Le présent règlement de consultation

Le dossier de réponse à consultation

Les 3 candidats retenus pour la phase 2 auront à disposition: L'acte d'engagement, le CCA, le CCT et le contrat mission OPC

8/ Documents à remettre par les candidats:

Les documents devront être rédigés en langue française et l'unité monétaire utilisée sera l'Euro.

Le dossier de réponse à candidature sera composé des éléments suivants:

- 1/ Identification de l'équipe candidate
- 2/ Une note sur la méthodologie de travail de l'équipe (1 page recto-verso maximum)
- 3/ 3 références de dossiers similaires déjà réalisés
- 4/ Tableau de répartition des honoraires - SEULEMENT EN PHASE 2, POUR LES CANDIDATS RETENUS
- 5/ Annexes

Aucun autre document que ceux cités ci-dessus ne devra être joint au dossier de remise des offres, sous peine de voir le dossier déclaré « offre inappropriée ».

9/ Délais de validité des offres

Le délai de validité des propositions est de **180 jours** à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

10/ Renseignements complémentaires

Pour obtenir des renseignements complémentaires d'ordre technique et administratif, qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats pourront s'adresser à partir du:

mardi 13 mars 2018 et jusqu'au jeudi 5 avril 2018
à Marie TRUMEAU - Développeur Foncier - Tel : 02 51 80 67 76 - Email : mtrumeau@atlantique-habitations.fr

Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité d'apporter, jusqu'au **jeudi 5 avril 2018** des modifications mineures ou des précisions au dossier de consultation. Il devra alors les notifier au même moment à chacun des candidats.

11/ Conditions d'envoi des offres

Les candidatures parviendront sous enveloppe cachetée, avant le **jeudi 12 avril 2018** à 11h30 à l'adresse suivante :

Monsieur le Directeur Général ATLANTIQUE HABITATIONS - Allée Jean Raulo - BP 30335 - 44803 SAINT HERBLAIN CEDEX

Avec la mention : « Consultation de maîtrise d'œuvre – ROUGE - EHPAD Val de Brutz - Réhabilitation et – Ne pas ouvrir »

L'enveloppe extérieure portera l'adresse, la mention citée précédemment, ainsi que le nom de l'équipe soumissionnaire. Les plis doivent être transmis par tout moyen permettant de donner une date certaine, soit remis contre récépissé à la réception de la société ATLANTIQUE HABITATIONS, soit par pli recommandé avec avis de réception postal, et parvenir à destination avant la date et heure limites.

Les envois sont acheminés sous la seule responsabilité des candidats. L'organisateur de la consultation ne peut être tenu pour responsable du dépassement du délai de remise des dossiers. Les frais de transport sont à la charge des candidats. Toute réception tardive entraînera l'irrecevabilité de l'offre.